

AVIS PUBLIC

conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*

ADOPTION DU BUDGET 2016 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Est par les présentes donné,

par le soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité :

Que le conseil municipal, lors de sa prochaine assemblée extraordinaire qui sera tenue le 8 décembre 2015 à 20 h, adoptera le budget pour l'année 2016, un règlement décrétant l'imposition de taxes et compensations pour services pour l'année 2016 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 27^e jour du mois de novembre de l'an deux mille quinze (2015).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication (article 420)

Je soussigné, Matthieu Ledoux, CPA CGA, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 27 novembre 2015 : en affichant une copie à chacun des endroits suivants entre 9 h et 16 h, à savoir :

Hôtel de ville
Pavillon Roland-Guindon
Dépanneur chez Tom, quartier New-Glasgow

Site Web : www.stesophie.ca, parution le 30 novembre 2015

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 27^e jour du mois de novembre de l'an deux mille quinze (2015).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier

2199, boulevard Sainte-Sophie, Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1
450 438-7784 | 1 877 438-7784 | Téléc. : 450 438-1080

www.stesophie.ca